



Compte-rendu Rencontre avec le Service pédagogique de l'AEFE 19 novembre 2018

Présents pour le SNUipp-FSU : Pierre BREZOT, Bruno RIBARD

Service Pédagogique AEFE : Sébastien MOUROT, Alain TRINTIGNAC (coordonnateur des IEN)

Cette réunion, organisée à l'initiative du SNUipp-HDF, avait pour objectif principal de revenir sur le processus des évaluations CP/CE1 dans le réseau des établissements français de l'étranger.

Ce compte-rendu servira également de retour d'expérience envoyé au service pédagogique afin que les réactions des collègues sur le terrain soient connues du service pédagogique de l'AEFE.

Evaluations CP/CE1

M. Mourot et M. Trintignac nous ont fait part de leur intérêt d'écouter les observations et remarques sur ce processus d'évaluation. Celles-ci n'ont fait l'objet (à notre surprise) d'aucun retour formel ni informel lors du séminaire des IEN à l'AEFE.

Nous sommes donc revenus sur le lancement de ces évaluations dans le réseau en regrettant le manque de pilotage au départ de la part des services de l'AEFE. Sans rechercher l'uniformité, le SNUipp aurait souhaité qu'une note encadre la mise en place (ou non) des évaluations. Nous l'avons d'ailleurs demandé et le service pédagogique avait envoyé une note aux IEN (→ [lire notre article ici](#)).

D'après les collègues qui nous ont contactés, ces évaluations ont donné lieu à des interprétations très diverses, ne répondant à aucune logique d'ensemble.

Exemples de directives des inspecteurs : choix laissé aux équipes, évaluations réalisées avec aménagement du temps, évaluations à tous les niveaux des classes élémentaires, évaluations réalisées sans remontées, dispositif réalisé en suivant rigoureusement les consignes, aucune évaluation réalisée.

Nous avons donc expliqué que nous avons conseillé aux équipes de se réunir en conseil de cycle et de prendre une décision collective en informant l'IEN de zone.

Sur le contenu des évaluations, outre les incohérences de contenus, les difficultés de passation... relevées par le SNUipp en France, nous avons fait part de l'inadéquation des exercices proposés à notre public spécifique à l'étranger.

Plusieurs collègues nous avaient également fait parvenir des documents mettant en relief des difficultés précises contenues dans ces évaluations.

→ *Annexe 1 : remarques sur le contenu des évaluations CE1*

Les réactions des équipes ont donc été très variées mais toutes expriment un sentiment d'incompréhension face à un dispositif dont elles ne connaissaient pas les aboutissants. → *Annexe 2 : adaptations et réactions des enseignants*

Le service pédagogique reconnaît que le pilotage n'a pas été efficient, qu'ils ont été pris de court et que c'est le travail effectué par l'équipe pédagogique de la zone de l'Océan Indien, proposant un support qui n'existait pas pour le réseau étranger, qui a conduit l'Agence à diffuser les évaluations nationales sur le réseau.

L'outil de saisie des résultats n'a pas été revu ni retravaillé et a également donné lieu à des remarques des équipes. → *Annexe 3 : remarques sur le tableau Excel*

Nous avons également fait part des plaintes des collègues concernant le temps nécessaire pour compléter ce tableau. Ce qui était d'autant plus incompréhensible que l'exploitation de ce dernier n'était ni prévue ni organisée.

Nous avons ajouté plusieurs remarques sur les dispositifs mis en place pour la saisie des résultats là aussi très divers : 5 heures prises sur les APC, remplacement des collègues de CP pour permettre la saisie, emploi de remplaçants ou de surveillants pour effectuer cette opération ...

Pour résumer, beaucoup d'énergie dépensée pour un résultat global très insatisfaisant pédagogiquement. En résumé : "Tout ça pour ça !"

Nous avons aussi souligné que ce dispositif ne devait pas servir d'évaluation des pratiques des équipes de cycle 1 comme certains IEN l'ont envisagé.

Nous nous sommes interrogés sur les informations vers les familles suite à ces évaluations. Aucune consigne n'a été relevée concernant cette transmission.

Nous avons fait part de notre inquiétude pour la suite ("Point d'étape CP") prévue pour février 2019. En effet, fort de l'expérience, les équipes se montreront forcément et fortement réticentes à s'engager de nouveau dans cette évaluation. Le service pédagogique va travailler sur les retours des premières évaluations suite à nos remarques. Le SNUipp-HDF lui transmettra ce compte-rendu et ses annexes élaborées à partir des remontées reçues par le syndicat.

Pour le SNUipp HDF, il est inutile et serait contre-productif de vouloir continuer ce processus. Laissons les enseignants s'emparer ou non du Point d'étape CP.

Visite conseil, RDV PPCR, document préparatoire demandé par les IEN.

Le second point que nous avons tenu à aborder concerne les rendez-vous de carrière. Nous avons rappelé les dysfonctionnements qui ont eu lieu l'an passé et demandé que la campagne 2018-2019 soit mieux organisée (listes des enseignants éligibles) pour que chaque collègue soit prévenu dans les temps. Le service pédagogique répond que la première campagne a été compliquée. Les services du MEN ont eu des difficultés pour les calculs des rdv de carrière. Cela devrait être mieux cette année fort de l'expérience passée.

Nous avons aussi évoqué la lourdeur du dossier préparatoire à la visite de l'IEN qui semble évoluer à la hausse à chaque nomination successive d'inspecteur dans une zone donnée. Nous avons insisté pour que ce document soit adapté au type de visite.

Le service pédagogique a proposé que cette question soit mise à l'ordre du jour d'un séminaire des IEN afin que ce dossier soit uniformisé et simplifié pour le réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Écoles partenaires et homologation

Nous avons tenu à faire part de notre préoccupation concernant le pilotage pédagogique des équipes des établissements partenaires par les directeurs des écoles des EGD. Cette tâche alourdit leur charge de travail déjà importante et nuit au bon fonctionnement des écoles du réseau.

Plusieurs collègues se plaignent de certains stages du PRF orientés vers les personnels souvent débutants voire non-enseignants (ou même, parfois, ne maîtrisant pas le français suffisamment) de ces établissements partenaires. Il nous paraît indispensable que les collègues puissent continuer à trouver des contenus les concernant dans ces stages de formation continue.

Concernant la procédure d'homologation, nous avons fait part de notre inquiétude sur l'assouplissement des règles et sur le travail supplémentaire demandé aux IEN dans ce processus.

Le service pédagogique répond que ce ne sera pas l'IEN qui traitera les dossiers de demande d'homologation de sa propre zone.

Nous demandons des précisions sur le nouveau service de l'AEFE qui se chargera de suivre les dossiers d'homologation.

Le service pédagogique nous répond qu'une réorganisation de l'organigramme de l'AEFE est prévue le 1er janvier prochain et qu'un service d'audit et conseil sera mis en place pour travailler avec les éventuels investisseurs.